



69 - Rhône

Déclaration de l'UNSA - Éducation 69

CSASD – 6 FEVRIER 2024

CARTE SCOLAIRE 1^{er} degré

Mr l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique du Rhône,

Mesdames et Messieurs les membres du CSASD,

Suite aux principales mesures budgétaires actées au plan national, la décision de supprimer 60 postes d'enseignant.e.s dans le département du Rhône a donc été prise et bien entendu tout ceci va à nouveau dégrader les conditions d'enseignement... même si cette décision basée sur la baisse du nombre d'élèves est une réalité que nous ne discutons pas !

Pour l'Unsa Education, même si le nombre d'élèves diminue, ces suppressions de postes sont loin d'être justifiées au regard des difficultés récurrentes de remplacement, de la mise en place sans moyens supplémentaire de toutes les décisions ministérielles antérieures (dédoublage des SG, CP, CE1... Classe à 24 ...) et du manque d'attractivité grandissant de nos métiers de l'éducation.

En effet la mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017 empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les ouvertures et fermetures de classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école.

Pour appuyer le sujet des remplacements, il est nécessaire en ce mois de février 2024 de souligner une information déterminante. Madame la ministre, au travers de propos inacceptables et offensants pour tous les membres de la communauté éducative de l'école publique, nous a donné sans aucune doute une belle occasion de ne pas « parler dans le vide ». En effet, prenons Mme la ministre au mot... le sujet du remplacement reste entier notamment dans le premier degré. De très nombreux enseignants doivent encore trop régulièrement prendre en charge les élèves de leurs collègues en raison d'une absence non-remplacée.

Depuis plusieurs années nous dénonçons également très régulièrement la fragilisation des RASED. Si le Ministère a annoncé des créations de 262 postes de RASED depuis 2017 lors du dernier CSAMEN, nous ne pouvons que constater qu'en territoire la situation ne cesse de se dégrader. Ces postes restent cependant indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant des grandes difficultés scolaires.

Pour l'Unsa-Éducation, il est urgent de mettre à plat de fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite bien entendu de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels, les élèves et même leurs parents !

L'école inclusive, enjeu majeur de l'école, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant.

D'autres domaines appellent eux aussi une réaction. Ils ont, depuis trop longtemps, été ignorés : c'est notamment le cas de la sous-administration de notre ministère. La surcharge de travail de l'ensemble des personnels a atteint les limites du supportable et rien n'est fait pour apporter une réponse. Les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité, sont d'emblée obérées par la réalité. Les moyens attribués aussi bien aux services académiques qu'aux établissements, dans un contexte fortement dégradé depuis longtemps, annoncent une nouvelle fragilisation de l'administration du système éducatif préjudiciable aux personnels et aux élèves.

Pour conclure, là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École.

Un état critique a été atteint. Le projet conservateur et rétrograde porté par Gabriel ATTAL dans le cadre du « choc des savoirs » qui renonce en tous points à l'ambition de démocratisation de l'école ne passe pas pour l'Unsa Éducation. De plus, ce projet vient mettre tout le système en tension car, comme de coutume, rien n'est pensé en lien avec la réalité des établissements et les moyens prévus ne sont pas à la hauteur des besoins. Ce projet est également nuisible pour les élèves, et encore plus pour les élèves les plus fragiles et va engendrer encore et encore une dégradation certaine des conditions de travail de tous les personnels.

L'arrivée de la nouvelle ministre Amélie Oudéa-Castéra a encore une fois été fracassante pour les personnels meurtris par ses déclarations sur l'école publique. Pour rappel le mot d'ordre du SE-Unsa (plus gros syndicat de notre fédération) est clair : Ecole publique, argent public, école privée, argent privé.

Le discours présidentiel du 16 Janvier pose problème, dans la caricature, la nostalgie est la priorité donnée à des sujets uniquement symboliques tels que l'uniforme et la Marseillaise alors que les enseignants, les personnels n'attendent que respect et reconnaissance à l'heure où l'attractivité des métiers de l'Éducation est en berne.

L'Unsa-Education ne peut qu'attendre un peu de sérieux et de continuité dans les politiques éducatives pour prendre à bras-le corps les vrais sujets que sont l'inclusion, la mixité sociale et la revalorisation des métiers où le gouvernement doit agir sur la question des salaires et des conditions de travail.

C'est pour toutes ces raisons que l'Unsa Education et le SE-Unsa ont appelé à la grève le 01 Février dernier. Nous serons au rendez-vous de la défense de l'école publique et laïque et dans toutes les actions qui pourront permettre qu'une autre politique éducative plus liée aux problématiques de terrain soit enfin menée en France avant que l'école publique, laïque ne soit réduite in fine à néant.

Je vous remercie de votre attention.

Pour l'Unsa Education 69,

Sylvie CARON

Représentante titulaire CSASD.